

Valeurs de l'école Paul-Chagnon

Je respecte toutes les personnes présentes à l'école (enseignants, autres élèves, personnel administratif et du service de garde, parents bénévoles...) dans toutes les activités de l'école.

Je vouvoie tous les adultes présents à l'école. Je m'adresse à eux en disant monsieur, madame.

Une saine alimentation est importante autant pour les collations en classe que pour le dîner au service de garde.

Les règlements de l'école

1- RESPECT DE SOI ET DES AUTRES	
1.1	J'arrive à l'heure à l'école et à mes cours.
1.2	Je respecte les consignes sans argumenter.
1.3	Je comprends que les objets trouvés ne m'appartiennent pas et je les rapporte à l'endroit désigné.
1.4	Je ne crache pas par terre ni sur les autres.
1.5	Je parle sur un ton convenable et j'utilise un langage respectueux en toutes circonstances et avec tout le monde.
1.6	Je reconnais mes torts; je rapporte les événements avec fidélité.
1.7	Je bannis les moqueries, les mots blessants et les jurons.
1.8	Je ne bouscule pas, je ne fais pas de jambette et je ne joue pas à me chamailler.
1.9	Je bannis la violence verbale en tout temps.
1.10	Je bannis la violence physique en tout temps.
1.11	Je bannis toute forme de discrimination et de harcèlement.
2- RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	
2.1	Je prends soin de mes effets personnels et de ceux des autres.
2.2	Je garde tous les locaux propres, incluant les toilettes; je jette les déchets dans la poubelle.
2.3	Je respecte la nature qui entoure l'école et je joue aux endroits désignés.
2.4	Je prends soin du matériel de l'école.
2.5	J'évite de provoquer.
3- RESPECT DES RÈGLES	
3.1	J'ai tous mes effets scolaires.
3.2	Je n'apporte pas d'objets provenant de la maison et ne faisant pas partie du matériel scolaire (jouets, appareils audios, cellulaire, ...), à moins d'une autorisation spéciale.
3.3	Je me dirige immédiatement vers mon rang lorsque la cloche sonne et j'attends calmement.

3.4	Je marche normalement, sans courir, sans bousculer, sans bruit, en silence, dans les corridors, à la cafétéria et au service de garde.
3.5	Je parle normalement, sans crier, en tout temps et peu importe l'endroit.
3.6	Je m'abstiens de flâner.
3.7	Je circule aux endroits désignés (sorties et escaliers autorisés).
3.8	Je m'abstiens de lancer des balles de neige ou tout autre objet dangereux.
3.9	Je respecte le code informatique.
4- RESPECT DU CODE VESTIMENTAIRE	
4.1	J'enlève casquette, chapeau, dès mon entrée dans l'école.
4.2	Je respecte le code vestimentaire imposé par l'école, c'est-à-dire j'évite de porter : les camisoles à fines bretelles et les chandails trop courts ou décolletés; les jeans déchirés et trop grands; les jupes et les shorts trop courts; les t-shirts affichant des messages violents, racistes, sexistes; les espadrilles à roulettes et les sandales de plage.
4.3	Je porte la tenue réglementaire pour le cours d'éducation physique.
4.4	J'ai une tenue adéquate pour les activités à l'extérieur.

Afin de reconnaître le bon comportement des élèves, une activité récompense sera organisée à la fin de chaque étape. La participation des élèves à celle-ci sera déterminée par leur fiche de conduite en fonction des modalités suivantes :

Activité-Récompense à la fin de l'étape

- Les élèves au 1^{er} palier participeront à l'activité-récompense.
- Les élèves du 2^e palier passeront la moitié de la période en réflexion et l'autre en activité-récompense.
- Les élèves des paliers 3 et 4 passeront la période en réflexion.

En vertu de la Loi sur l'instruction publique, il est à noter que le code de vie, tel que présenté, est applicable tant à l'école qu'au service de garde.

Tout élève peut être suspendu par la direction selon la gravité du comportement reproché.

J'ai pris connaissance de ces règles.

Signature de l'élève _____

Signature des parents _____

Date _____

